

Programme de formation

Créer ou animer un tiers-lieu culturel

Objectifs :

Les tiers-lieux culturels sont les signaux faibles d'une transformation radicale des modes de médiation, d'ancrage territorial et d'engagement sociétal des secteurs artistiques et culturels. Contribuer à la résilience des territoires et au vivre-ensemble, par la culture. Voici la promesse de ces nouveaux espaces de création, de diffusion, de débats et de rencontres, qui constitueront les fers de lance de la démocratisation culturelle de demain. Mais au-delà du concept, quels sont les impacts réels des tiers-lieux culturels ? Quelles réformes présagent-ils pour les industries créatives ? Quelles sont les clés et les limites de l'approche tiers-lieux ? En « tiers-lieurisant » les espaces culturels, peut-on espérer développer une culture pour tous, par tous et partout ? Cette formation présentera les bonnes pratiques et écueils de l'approche tiers-lieux. Fondée sur l'expérience de nombreux tiers-lieux culturels en France et à l'international, elle offrira les bases d'une ingénierie en création ou animation de tiers-lieu culturel.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- analyser le contexte et l'actualité des tiers-lieux culturels
- comprendre la diversité des modèles de tiers-lieux, apprécier les enjeux qu'ils soulèvent et pressentir les nouvelles tendances qu'ils préfigurent
- distinguer les différents modèles existants, leurs opportunités et limites
- créer un espace autorisant, propice à la collaboration et aux communs
- ancrer un établissement culturel dans son territoire, favoriser la culture du déjà-là
- faciliter la création d'une communauté engagée autour d'un espace culturel
- identifier les bonnes pratiques de tiers-lieux culturels ayant fait leurs preuves, aux quatre coins du monde
- concevoir des modèles d'espaces culturels participant à la transition écologique et sociale de notre société
- valoriser les impacts tangibles et intangibles de son tiers-lieu culturel
- formuler des critiques argumentées au statu quo des établissements culturels
- appliquer avec succès l'approche tiers-lieux, au moyen de connaissances théoriques et d'outils pratiques (à leur compte ou pour un tiers – organisme culturel, collectivité, association, entreprise etc.)
- appréhender la notion de Droits culturels

A l'issue de cette formation, le service ou la structure sera apte à impulser ou faciliter une dynamique tiers-lieux au sein de son établissement ou dans la politique de son territoire, par une stratégie d'ancrage, de diversification des publics, d'hybridation des usages et du modèle économique, afin de contribuer à l'essaimage d'espaces culturels vivants et participatifs.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse à des porteurs de projets de tiers-lieux culturels, aux chargés de la

direction, de la médiation, de l'accueil des publics ou des relations publiques, du secteur culturel ou social. Elle est ouverte à des participants issus de l'univers muséal, patrimonial, aux agents des collectivités territoriales désireux d'inscrire leur politique publique dans ces dynamiques.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances et des repères conceptuels à des illustrations et exemples de cas pratiques à l'international, tirés des activités de recherche de l'intervenante. Construite sur un mode participatif, elle vise à apporter les éléments nécessaires à l'élaboration d'un échange collectif et à la construction d'une posture personnelle sur le sujet. Si la session est à distance, elle se déroule en classe virtuelle, en visioconférence. Les contenus et les méthodes pédagogiques sont pratiquement identiques aux formations en présence.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Analyser le contexte, les enjeux et l'actualité des tiers-lieux culturels
se familiariser avec la théorie des tiers-lieux
comprendre les parti pris des nouvelles politiques culturelles
voir les opportunités de l'approche tiers-lieux pour le secteur culturel
visualiser les dynamiques de tierlieurisation des institutions culturelles
connaître les différents réseaux en France et à l'international

Appréhender la diversité des modèles de tiers-lieux
s'initier aux différents modèles dans une approche comparative
densifier sa compréhension par l'analyse de cas pratiques à l'international
mettre en perspective l'articulation entre culture, patrimoine et urbanisme transitoire
percevoir les dynamiques d'une bibliothèque troisième lieu
saisir les enjeux des espaces de travail collaboratifs dédiés à l'industrie culturelle
distinguer les différents modèles économiques et juridiques
mixer les usages et les structures économiques pour décroquer la culture

Développer une ingénierie des tiers-lieux culturels
créer des espaces de vie, du bâtiment au lieu
générer de l'inclusion et de la mixité sociale et générationnelle
identifier de nouveaux leviers tiers-lieux de démocratisation culturelle
designer des espaces ouverts et autorisants
faciliter l'appropriation du lieu pour la population locale
concevoir une stratégie de programmation ouverte
favoriser les dynamiques collaboratives et solidaires
diversifier ses publics par une nouvelle médiation socio-culturelle
cartographier les ressources du territoire
s'ancrer dans un territoire, par une culture vernaculaire, du déjà-là
construire du lien social, du commun, du vivre-ensemble, par la culture
identifier, favoriser et valoriser son impact positif

Infuser l'approche tiers-lieux hors les murs

investir et engager l'espace public pour une culture décroisée
faire rimer culture pour tous et revitalisation urbaine
composer collectivement de nouveaux récits urbains
s'ouvrir sur le quartier, sa mémoire et son actualité
accueillir les débats et l'écho du monde en agora culturelle
imaginer des configurations partenariales inédites
offrir de nouvelles visions de société, ouvrir les imaginaires
décroiser, pour une transition culturelle, sociale et écologique

Cas pratiques

Le 6B (Paris) / Les Grands voisins (Paris) / Vila Itooro (Sao Paulo) / Casa Um (Sao Paulo) / Villa Flores (Porto Alegre) / Tabacalera – Reina Sofia (Madrid) / Matadero (Madrid) / Casa do Povo (Sao Paulo) / Largo do Batata (Sao Paulo) / Farm cultural Park (Favara) / Casa B (Bogota) / Station F – Ovidour (Sao Paulo) / Sesc Pompeia (Sao Paulo) / La Halle Tropicale (Montpellier).

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi et les compétences acquises.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée d'études de cas, d'un recueil d'articles de fond, de supports audiovisuels ainsi que d'une bibliographie complémentaire.